

Sous le Règlement du Liban, la Sublime Porte ne pourrait plus fomenter, suivant son habitude séculaire, les rançunés entre les différentes populations chrétiennes, comme elle l'a fait entre les Grecs et les Bulgares, entre les Grégoriens et entre les Arméniens catholiques eux-mêmes. C'est le fort de la politique ottomane de semer la discorde parmi les communautés chrétiennes, afin de les affaiblir les unes par les autres. Comme tout est centralisé à la Sublime Porte, cette tactique est suivie avec une habileté qu'on chercherait vainement dans les cabinets européens. Les troubles et les massacres du Liban étaient dus exclusivement aux menées des gouverneurs de Beyrouth et de Damas, qui exécutaient les instructions de la Sublime Porte. Une fois émancipé, en vertu de son Règlement, de cette influence pernicieuse, le Liban retrouva la concorde, autant qu'elle est possible dans la Montagne.

Un résultat semblable et même meilleur serait obtenu dans toutes les provinces de l'empire turc où le Règlement du Liban, *mutatis mutandis*, serait sincèrement appliqué. Les influences étrangères ne trouveraient également plus de prétexte pour exciter les populations à la révolte. Mais si, cette fois encore, le sort des chrétiens n'est pas amélioré de fait, les insurrections seront renouvelées systématiquement. Si l'Anatolie avait, comme la Bosnie et l'Herzégovine, un Monténégro ou une Serbie pour voisin, elle se serait déjà plusieurs fois révoltée contre l'abominable administration des gouverneurs turcs, sans avoir besoin d'une excitation étrangère.